

Vereinigung
Deutsch-
Französischer
Gesellschaften
für Europa e.V.
VDFG



Fédération
des Associations
Franco-Allemandes
pour l'Europe
FAFA

58. VDFG-FAFA Jahreskongress – Bericht Atelier 1 –

„Erfolgreiche Wege der Kooperation – Zusammenarbeit mit institutionellen Partnern, ausgewählte Beispiele und Erfahrungsaustausch / Nouvelles voies de coopération – travailler avec des partenaires institutionnels, exemples choisis et échanges entre DFG/AFA/Jumelages“

von Teresa Köhlert, Léocadie Creach, Jana Sprenger und Cyrielle Woimant

L'atelier 1 sur les « Nouvelles voies de coopération » a été modéré par Raymond Bécouse, Président de l'AFAPE Rhône-Alpes, accompagné du Dr. Viktoria Bartmann, Présidente de la Deutsch-Französische Gesellschaft Bielefeld. Quatre experts ont également pris part à cet échange d'actions et de « produits » franco-allemands : le Dr. Markus Ingenlath, Secrétaire général de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (DFJW à Berlin), les deux jeunes Ambassadeurs de l'OFAJ Léocadie Creach et Teresa Köhlert, et enfin Wolfgang Schwarzer, Président de la DFG Duisburg.

L'atelier a suivi trois parties, construites sur le même schéma pour les deux premières :

- **Court exposé sur un exemple de coopération innovante** (cf. I/ et II/ ci-dessous)
- **Conseils et avis des experts** (rassemblés dans le III/)
- **Débat en plénière** (rassemblés dans le III/)

La dernière partie étant libre, il était surtout question de permettre à tous les participants de rajouter des exemples de coopération possible et/ou de se renseigner sur les programmes existants.

I/ Premier exemple : Vidéoconférence skype entre deux écoles primaires partenaires

CONTEXTE : Dans le cadre du jumelage entre les villes de Schlangenbad et Craponne et pour les 50 ans du Traité de l'Elysée, deux écoles françaises et allemandes ont organisé le 22 janvier 2013 une mise en contact virtuelle mais néanmoins instantanée de leur classe sous forme de vidéoconférence, grâce au programme informatique Skype.

OBECTIFS : Il s'agissait surtout de permettre un premier échange interculturel, faire découvrir et sensibiliser à une nouvelle langue étrangère (français/allemand) dans l'espoir de susciter un intérêt et une motivation dans l'apprentissage de celle-ci.

DEROULEMENT : Ce projet a nécessité une préparation de 6 mois, qui comprend la recherche d'une école partenaire, la prise de contact entre écoles et jumelages respectifs, le rassemblement de matériel informatique adéquat (ordinateur, connexion internet, tableau/mur blanc, vidéoprojecteur, caméra, micro), le rassemblement et l'écriture des questions des élèves dans l'autre langue et la décoration pour l'événement.

SOUICIS RENCONTRES : Les principaux soucis relevés sont d'ordre technique. En effet, il a alors été précisé qu'il était préférable de prévoir le moindre ennui informatique par l'intervention d'un spécialiste pour l'occasion (problème matériel, connexion).

RESULTATS : Les élèves ont finalement été enchanté de cet échange verbal constructif bien qu'à distance. Un projet de rédaction de lettres est en cours, ainsi que le renouvellement de cette vidéoconférence, qui au final se trouve être une solution peu coûteuse et efficace en cas de problème de mobilité.

II/ Deuxième exemple : Lycéens–apprentis en Allemagne par le biais du programme Leonardo

CONTEXTE : Afin de faire découvrir des techniques professionnelles dans un contexte culturel différent à de jeunes apprentis, des professeurs de lycée professionnel ont pris l'initiative de faire appel au programme de mobilité européenne Leonardo. Cette bourse représente un équivalent d'Erasmus (bourse pour étudiant) pour les formations et stages professionnels. Sept lycéens de Chambéry ont alors eu la possibilité de travailler pour d'autres entreprises allemandes de la ville jumelle d'Albstadt durant quatre semaines.

OBJECTIFS : Les jeunes apprentis étant moins touchés et/ou concernés par la mobilité internationale, ils ont pu durant ce programme voyager dans un nouveau pays, découvrir sa culture et sa langue, être sensibilisé à cette nouveauté et favoriser leur autonomie en se créant de nouveaux repères.

DEROULEMENT : Avant d'intégrer le stage de quatre semaines, une « formation » linguistique et interculturelle de 13 heures a été programmée (également obligatoire), afin de préparer les élèves à leur nouvelle expérience à l'étranger.

SOUJOURS RENCONTRES : Bien que ce programme reflète un réel engagement international, il ne nécessite pas de faire un échange, d'où un non-retour. De plus, les apprentis allemands suivent leur stage pour un an dans la même entreprise contrairement aux apprentis français souvent en mal de reconnaissance, ce qui complique un futur programme d'apprentis allemands en France.

RESULTATS : Ce stage a permis une meilleure et plus rapide valorisation du travail de ces apprentis, au centre d'une curiosité réciproque avec leur nouvel employeur et amenés à s'adapter à une entreprise étrangère. Même si une durée de quatre semaines reste courte, ce programme a suscité un intérêt pour l'Allemagne, sa langue et sa culture. Même s'ils n'apprennent pas la langue, ils ont obtenu de nouveaux contacts à soigner et une ouverture personnelle et professionnelle à l'international. Une nouvelle demande de subventions a été acceptée pour plus de 230 prochains élèves.

III/ Débat libre : autres exemples de coopération

Pour compléter ces exemples concrets, Mme Christiane Bourdenet, Présidente de l'Association Franco-Allemande d'Avignon a expliqué l'action de son association dans la mise en place d'un forum de l'emploi franco-allemand, soutenu par l'université et certaines entreprises, afin de palier au problème de l'emploi des jeunes français, surtout problème de chômage par cette présentation d'opportunités de mobilité professionnelle en Allemagne.

Le Dr. Markus Ingenlath et les jeunes Ambassadeurs de l'OFAJ ont également fait appel à toutes les associations franco-allemandes et jumelages ici présents, afin de prendre connaissance des divers programmes d'échange (programme Brigitte Sauzay et Voltaire pour lycéens), de mobilité (volontariat franco-allemand, et professionnels (stage dans la ville jumelée, « praxes », travail chez le partenaire), du matériel pédagogique élaboré (« Mobidico », cours d'allemand, autres jeux interculturels) et des subventions à disposition pour tout projet franco-allemand avec un public jeune et/ou intergénérationnel. Il a tenu à insister sur l'importance de la nouvelle orientation de l'OFAJ à se tourner vers des partenaires tiers en complément pour certains programmes de coopération, afin de s'ouvrir au monde, sur la base du franco-allemand.

Generalsekretariat	Postanschrift	☎: (0049)- 06131/ 22 65 32	Bankverbindung
c/o Institut Français Mainz	Postfach 1106	Fax : (0049) 06131/ 23 29 25	Deutsche Bank Mainz
Schillerstraße 11	55001 Mainz	E-Mail: vdfg-mainz@t-online.de	BIC (SWIFT): DEUT DE DBMAI
D-55116 Mainz		Internet: http://www.vdfg.de	IBAN: DE45 550 700 240 0139170 00

Cet atelier a su montrer le domaine vaste qu'il reste encore à exploiter en termes de nouvelles actions des jumelages et associations franco-allemandes. Il existe de nombreuses possibilités d'agir, même si leurs succès reposent principalement sur un engagement et investissement bien souvent personnels et différents d'un organisme à un autre. Le statut des jeunes apprentis en France et en Allemagne et leur problématique ont également suscité un certain débat. De nombreuses réflexions et propositions sont donc ressorties à l'issue de cet atelier.

Generalsekretariat	Postanschrift	☎: (0049)- 06131/ 22 65 32	Bankverbindung
c/o Institut Français Mainz	Postfach 1106	Fax : (0049) 06131/ 23 29 25	Deutsche Bank Mainz
Schillerstraße 11	55001 Mainz	E-Mail: vdfg-mainz@t-online.de	BIC (SWIFT): DEUT DE DBMAI
D-55116 Mainz		Internet: http://www.vdfg.de	IBAN: DE45 550 700 240 0139170 00